

Fiche de données de sécurité

Section 1 – Identification

Identificateur du produit :	Cartouche de gaz / Gaz
Fabricant :	Paslode 155 Harlem Avenue Glenview, IL 60025
Distributeur :	ITW Construction Products 120 Travail Road Markham, ON L35 3J1
Numéro de téléphone pour renseignements :	800-222-6990
Courriel pour renseignements :	tech@paslode.com
Numéro de téléphone d'appel d'urgence :	Appeler CHEMTREC le jour comme la nuit Aux États-Unis et au Canada : 1-800-424-9300 En dehors des États-Unis et du Canada : +1 703-527-3887 (appels en PCV acceptés)
Utilisation recommandée :	Combustible pour les outils sans fil affiliés à la marque ITW (voir ci-dessous)
Restrictions d'utilisation :	À utiliser uniquement avec les outils sans fil Paslode, Duo- Fast, Ramset et Spit.

Section 2 – Identification des dangers

Classification GHS :	Aérosol inflammable, Catégorie 1 Gaz sous pression - Gaz liquéfié Toxicité systémique pour certains organes cibles, exposition unique Catégorie 3 Asphyxiant simple
Mention d'avertissement GHS :	Danger
Énoncés de danger GHS :	Aérosol extrêmement inflammable. Contient du gaz sous pression; peut exploser si chauffé. Peut provoquer somnolence et vertiges. Peut déplacer l'oxygène et causer une suffocation rapide
Symboles de danger GHS :	



Énoncés de précaution GHS :	Mesures de prévention Garder hors de la portée des enfants.
------------------------------------	---

Garder à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes – Ne pas fumer.

Ne pas pulvériser dans une flamme ouverte ou toute autre source d'inflammation.

Récipient sous pression : ne pas percer ni brûler, même après utilisation.

Éviter de respirer les fumées, les gaz, les brouillards, les vapeurs, les aérosols.

À utiliser uniquement à l'extérieur ou dans des zones bien ventilées.

Réponse

EN CAS D'INHALATION : Déplacer la personne à l'air frais et la tenir en une position confortable pour lui permettre de respirer.

Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin si vous ne vous sentez pas bien.

Entreposage

Protéger contre la lumière du soleil.

Ne pas exposer à des températures dépassant 50 °C/122 °F.

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le conteneur bien fermé. Stocker dans un endroit fermé à clé.

Élimination

Éliminer les contenus / conteneurs conformément aux règlements locaux /régionaux/nationaux/internationaux.

Section 3 – Composition/Informations relatives aux ingrédients (Combustible et propulseur)

Composé dangereux	N° CAS	% Poids
1-butène (butylène)	106-98-9	0 à 80
Propène (propylène)	115-07-1	20 à 100

Les plages de concentrations sont déclarées parce que la FDS s'applique à un groupe de mélanges similaires.

Section 4 – Mesures de premiers soins

Description des mesures indispensables :

Inhalation :

EN CAS D'INHALATION : Déplacer la personne à l'air frais et la tenir en une position confortable pour lui permettre de respirer. Si la victime ne respire pas, pratiquer la respiration artificielle. Obtenir immédiatement une assistance médicale.

Contact avec la peau :

EN CAS DE CONTACT CUTANÉ : Des gelures peuvent apparaître en contact avec le gaz liquéfié. En cas de gelure, laver abondamment à l'eau; ne pas retirer les vêtements. Obtenir immédiatement une assistance médicale. Si on ne remarque pas de gelure : enlever immédiatement tout vêtement contaminé. Rincer la peau avec de l'eau/prendre une douche.

Contact avec les yeux :

EN CAS DE CONTACT OCULAIRE : Des gelures peuvent apparaître en contact avec le gaz liquéfié. Rincer les yeux à grande eau pendant plusieurs minutes. Enlever les verres de contact s'il y a lieu et

si cela peut être fait facilement. Obtenir immédiatement une assistance médicale.

Ingestion :

EN CAS D'INGESTION : Des gelures peuvent apparaître en contact avec le gaz liquéfié. Obtenir immédiatement une assistance médicale.

Principaux symptômes/effets :

Effets immédiats :

Le contact direct avec la peau, les yeux ou les tissus internes est susceptible de provoquer des gelures. Est susceptible de provoquer de la somnolence ou des vertiges si le combustible expulsé déplace l'oxygène dans un endroit fermé et mal ventilé. Une suffocation rapide est susceptible de se produire.

Effets retardés :

Aucun effet grave n'est prévu.

Signes nécessitant une intervention médicale immédiate ou un traitement spécial, le cas échéant :

Traiter selon les symptômes et offrir un traitement de soutien.

Section 5 – Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction appropriés :

Jet d'eau, mousse, dioxyde de carbone ou poudre chimique.

Moyens d'extinction inappropriés :

Ne pas utiliser de jet d'eau pour éteindre le feu car ceci propagerait l'incendie.

Dangers spécifiques :

Aérosol extrêmement inflammable. Contient du gaz sous pression; peut exploser si chauffé.

La décomposition thermique (combustion) est susceptible de produire du monoxyde de carbone et du dioxyde de carbone.

Équipement de protection spécial et mesure de précaution pour les pompiers :

Éviter le contact avec le matériel ou les produits de combustion, et l'inhalation de ceux-ci. Utiliser un appareil respiratoire autonome dans des espaces clos. Éliminer toutes les sources d'inflammation. Refroidir des contenants à l'eau en utilisant des supports à tuyaux autonomes et en arrosant à partir d'une distance maximale. Isoler les endroits en danger et interdire l'accès au personnel non autorisé.

Section 6 – Procédures en cas de déversements accidentels

Mesures de précaution individuelles

Équipement de protection

et mesures d'urgence :

Éliminer toute source d'allumage et isoler les endroits dangereux. Aérer l'endroit autant que possible. Porter des vêtements de lunettes de protection résistant aux produits chimiques. Voir Sections 5, 7, 8 et 11 de cette Fiche de données de sécurité pour des renseignements supplémentaires.

Méthodes et matériels de

confinement et de nettoyage :

Confiner l'eau d'extinction de feu autant que possible et ne pas rejeter l'eau d'extinction dans l'eau de surface ou dans les systèmes d'égouts. Mettre les déchets dans un contenant approprié et les éliminer conformément aux instructions de la Section 13 de cette Fiche de données de sécurité.

Section 7 – Manutention et entreposage

Précautions à prendre pour

une manipulation sans danger :

Aérosol extrêmement inflammable : ne pas manipuler ou ne pas utiliser près des sources de chaleur extrême, d'étincelles, de flammes nues ou de surfaces chaudes. Récipient sous pression : Ne pas percer ni brûler, même après utilisation. Éviter de respirer les poussières, les fumées, les gaz, les brouillards, les vapeurs, les aérosols. Porter un équipement de protection individuel. À utiliser uniquement à l'extérieur ou dans des zones bien ventilées. Pour un maximum de cycles d'outil, utiliser avant le code de date indiqué sur la pile à combustible.

Conditions à respecter pour un

stockage sûr, y compris les

éventuelles incompatibilités :

Ne pas exposer à des températures dépassant 50 °C/122 °F. Stocker dans un endroit frais, sec, bien ventilé et de la lumière directe du soleil. Stocker dans un endroit bien aéré. Voir Section 10 de cette Fiche de données de sécurité pour les matériels incompatibles.

Section 8 – Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Limite d'exposition :

Composé dangereux	OSHA PEL	ACGIH TLV
1-butène (butylène)	Non établie	250 (TWA)
Propène (propylène)	Non établie	500 (TWA)

PEL = Limite d'exposition autorisée. TLV = Valeur limite d'exposition TWA = Moyenne pondérée dans le temps

Contrôles d'ingénierie : Assurer un échange d'air adéquat lorsqu'il est utilisé avec des outils d'installation.

Mesures de protection individuelle :

Protection des yeux / du visage : Porter des lunettes de sécurité avec écrans latéraux lorsqu'il est utilisé avec des outils d'installation.

Protection de la peau : Des vêtements résistant aux produits chimiques ne sont pas nécessaires lors d'une utilisation normale avec des outils d'installation. On recommande le port de gants et de vêtements de protection appropriés pour les dangers physiques que l'on rencontre normalement dans des sites de construction.

Protection respiratoire : N'est pas requis en cas d'utilisation normale avec des outils d'installation dans des endroits fermés ou les espaces ouverts bien aérés. Un appareil respiratoire autonome est requis dans des endroits clos.

Autre protection : Fournir du matériel de premiers soins en cas de blessures importantes en raison de contact.

Section 9 – Propriétés physiques et chimiques

Aspect :	Gaz incolore	Limite d'explosivité supérieure/inférieure :	env. 2 à 10 % en l'air
Odeur :	Légèrement oléfinique	Pression de vapeur :	env. 50 à 175 psig à 70°F
Seuil olfactif :	env. 30 mg/m ³	Densité de vapeur (air = 1):	env. 1,5
pH :	Sans objet	Densité relative (H₂O=1):	env. 0,6 – gaz liquéfié
Point de fusion/congélation:	env. -300°F	Solubilité :	Léger
Point d'ébullition initial/plage :	env. -50°F	Coefficient de partage n-octanol / eau :	K _{ow} = env. 2
Point d'éclair :	env. -160°F	Température d'auto-inflammation:	env. 800°F
Taux d'évaporation :	Sans objet	Température de décomposition :	Non disponibles
Inflammabilité :	Gaz inflammable	Viscosité :	Sans objet

(env. = environ, approximativement)

Section 10 – Stabilité et réactivité

Réactivité :	Aucune réactivité importante connue
Stabilité chimique :	Stable dans des conditions normales d'utilisation et d'entreposage.
Possibilité de réactions dangereuses :	Aucune possibilité importante dans des conditions d'utilisation normales.
Conditions à éviter :	Chaleur extrême, étincelles, flammes nue ou surfaces chaudes.
Matériaux incompatibles :	Acides forts, halogènes et agents oxydants.
Produits de décomposition dangereux :	Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone.

Section 11 – Informations toxicologiques

Toxicité aiguë et chronique

Analyse des composants - DL50/CL50:

Les composés de ce matériel ont été revue dans des sources différentes et les paramètres suivants ont été choisis :

1-butène (N^o CAS 106-98-9) CL50 (rat)= 658 mg/L (4 heures)

Propène (N^o CAS 115-07-1) CL50 (rat) = 658 mg/L (4 heures)

Effets immédiats : Le contact direct avec la peau, les yeux ou les tissus internes est susceptible de provoquer des gelures. Est susceptible de provoquer de somnolence ou de vertige si le combustible expulsé déplace l'oxygène dans un endroit fermé et mal ventilé. Une suffocation rapide est susceptible de se produire.

Effets retardés : Aucune effet important n'est prévu. Propène répertoriée en tant que IARC-3/ACGIH TLV-A4.

Voies d'exposition :

Inhalation :

Est susceptible de provoquer de la somnolence ou des vertiges si le combustible expulsé déplace l'oxygène dans un endroit fermé et mal ventilé. Une suffocation rapide est susceptible de se produire.

Contact avec la peau :

Le contact avec le gaz liquéfié est susceptible de provoquer des gelures.

Contact avec les yeux :

Le contact avec le gaz liquéfié est susceptible de provoquer des gelures.

Ingestion :

Le contact avec le gaz liquéfié est susceptible de provoquer des gelures.

Données d'irritation/de corrosivité : Aucune donnée disponible.

Sensibilisation respiratoire : Aucune donnée disponible.

Sensibilisation de la peau : Aucune donnée disponible.

Mutagénicité sur les cellules germinales : Aucune donnée disponible.

Toxicité reproductrice : Aucune donnée disponible.

STOT - Exposition unique : Aucun effet connu à part la simple asphyxie.

STOT- Exposition prolongée ou répétée : Aucun effet connu.

(STOT = Toxicité spécifique pour certains organes cibles)

Danger d'aspiration : Aucune donnée disponible.
Problèmes médicaux aggravés par l'exposition : Aucun connu.

Section 12 – Informations écologiques

Écotoxicité : Aucun effet important sur l'environnement n'est prévu.
Persistance et dégradabilité : Le matériel est gazeux dans des conditions atmosphériques et devrait se dissiper principalement dans l'air lorsqu'il est libéré dans l'environnement. Les matériels des composants sont facilement dégradables, selon plusieurs études.
Potentiel de bioaccumulation : On ne prévoit aucune bioaccumulation.
Mobilité au sol : Le matériel est gazeux dans des conditions atmosphériques et ne devrait pas s'adsorber au sol ni être absorbé par celui-ci.
Autres effets indésirables : Aucun identifié.

Section 13 – Précautions pour l'élimination

Éliminer les contenus et conteneurs conformément aux règlements locaux/régionaux/nationaux/internationaux. Voir la discussion sur la loi *Resource Conservation and Recovery Act* (RCRA) des États-Unis dans la Section 16 de cette Fiche de données de sécurité

Section 14 – Informations relatives au transport

RENSEIGNEMENTS DU MINISTÈRE DU TRANSPORT DES ÉTATS-UNIS

(Approvisionnement par voie terrestre)*

DÉSIGNATION OFFICIELLE DE TRANSPORT : Aérosols, QUANTITÉ LTD
CLASSE DE RISQUES : 2.1 **RQ DE PRODUIT (livres) :** aucune
NUMÉRO D'IDENTIFICATION DE L'ONU : UN1950 **ÉTIQUETAGE :** aucun

INFORMATION IMDG (Approvisionnement par navire)*

DÉSIGNATION OFFICIELLE DE TRANSPORT : Aérosols, QUANTITÉ LTD
CLASSE DE RISQUES : 2.1 **RQ DE PRODUIT (livres) :** aucune
NUMÉRO D'IDENTIFICATION DE L'ONU : UN1950 **ÉTIQUETAGE :** aucun

INFORMATIONS IATA (approvisionnement aérien)*

DÉSIGNATION OFFICIELLE DE TRANSPORT : Produit de consommation
CLASSE DE RISQUES : 9 **RQ DE PRODUIT (livres) :** aucune
NUMÉRO D'IDENTIFICATION DE L'ONU : ID8000 **ÉTIQUETAGE :** Classe 9

* Respecter strictement toutes les provisions spéciales en vigueur, les exigences d'emballage, les limites de quantité, les exigences de stockage et les considérations relatives au produit de consommation et aux quantités limites.

Section 15 – Informations réglementaires

STATUT TSCA : Tous les composants sont compris dans l'inventaire chimique de la TSCA.

QUANTITÉ À DÉCLARER SELON LA CERCLA : aucune

SARA TITRE III:

SECTION 302 SUBSTANCES EXTRÊMEMENT DANGEREUSES : aucune

SECTION 311/312 CATÉGORIES DANGEREUSES :

Propriétés physiques : Inflammable
Gaz sous pression

Santé : Toxicité spécifique pour certains organes cibles
Asphyxiant simple

PRODUITS CHIMIQUES TOXIQUES SELON LA SECTION 313 : Propène (propylène)
N° CAS 115-07-1
20 à 100% massique

STATUT RCRA : S'il est éliminé dans sa forme d'achat à l'intérieur des États-Unis, ce produit peut être répertorié par l'agence de protection de l'environnement (*Environmental Protection Agency* - EPA) des États-Unis en tant que déchet dangereux RCRA D001 (inflammable). Même après l'utilisation, la pile à combustible demeure sous pression par un propulseur extrêmement inflammable et est susceptible de garder cette caractéristique de déchet dangereux. Les producteurs de déchet doivent tenir compte des règlements fédéraux, locaux et d'états en matière de déchets afin de déterminer une méthode d'élimination appropriée en fonction de leur statut de producteur exempté sous conditions, ou de petit ou grand producteur selon les règlements de l'EPA des États-Unis ou des règlements équivalents. Si l'élimination se fait en dehors des États-Unis, la classification, la manutention et l'élimination des déchets du produit doit se faire en conformité avec tous les règlements de déchets internationaux y afférant.

STATUT CANADIEN : Tous les composants sont répertoriés dans la Liste intérieure des substances (LIS).

UNION EUROPÉENNE : Tous les composants sont répertoriés dans l'Inventaire européen des produits chimiques commercialisés (EINECS) :

Composant	No EINECS
1-butène	203-449-2
Propène	204-062-1

INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES PAR ÉTAT : Aucun composant de gaz combustible ou de propulseur n'est inclus dans les listes de la Proposition 65 de l'état de Californie en tant que carcinogène ou toxique pour la reproduction.

Section 16 – Informations complémentaires

Notations du Système d'identification des matières dangereuses :

Santé : 1

Inflammabilité : 4

Dangers physiques : 0

Protection personnelle : **Voir note ci-dessous**

Classification du danger : Sévère à minimal (4 à 0)

Note : La notation de la protection individuelle doit être fournie par l'utilisateur après avoir pris en considération les conditions d'utilisation. Porter des lunettes de sécurité avec écrans latéraux lorsque ce produit est utilisé avec des outils d'installation.

Date de préparation : 14 janvier 2018

Préparé par : Service de sécurité des produits résidentiels et de rénovation ITW

Avis de non-responsabilité des garanties explicites ou implicites

On estime que les renseignements compris dans ce document sont corrects au moment de leur publication. Cependant, aucune garantie sur la compatibilité de commercialisation, l'aptitude pour une utilisation particulière ou toute autre garantie n'est exprimée de manière explicite ou implicite en ce qui concerne l'exactitude ou l'exhaustivité de ces renseignements, les résultats à tirer de l'utilisation de ces renseignements ou de ce produit, la sécurité dudit produit ou les dangers émanant de son utilisation.

Le produit et ces renseignements sont fournis à condition que la personne qui les reçoit décide d'elle-même si le produit en question convient à l'usage particulier et à condition qu'elle en assume les risques liés à l'utilisation dudit produit.